



Paris, le 31 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE VIE | RESULTATS

JUILLET 2026

Petit repli pour l'assurance vie

Analyse de Philippe Crevel, Président du Centre de l'Épargne

L'assurance vie marque le pas avec une collecte nette de 4,7 milliards d'euros, contre 6,7 milliards d'euros en juin dernier. Par rapport au mois de juillet 2025, le recul atteint 400 millions d'euros. Il ne s'agit pas d'une rupture mais d'une inflexion. La hausse du taux du Livret A, l'engagement de dépenses importantes (voitures, vacances) et la baisse du pouvoir d'achat peuvent expliquer cette évolution estivale.

Une collecte nette de 4,7 milliards d'euros

L'assurance vie n'a été affectée que marginalement par le relèvement du taux du Livret A de 1,5 à 1,7 %, qui a été annoncé le 15 juillet dernier. Ce dernier n'a connu, par ailleurs, qu'une toute petite collecte en juillet, +80 millions d'euros, malgré le relèvement de son taux de rémunération de 1,5 à 1,7 %.

En règle générale, le mois de juillet réussit assez bien à l'assurance vie. Depuis l'établissement des statistiques par France Assureurs, deux décollectes ont été enregistrées, en 2020 lors de l'épidémie de Covid (-335 millions d'euros) et en 2023 quand le taux du Livret A était à 3 % (-809 millions d'euros). La plus forte collecte en juillet a été enregistrée en 2006 avec 6,993 milliards d'euros.

Depuis le début de l'année, le bilan de l'assurance vie demeure toujours exceptionnel. La collecte nette a atteint +41,3 milliards d'euros, supérieure de +8,7 milliards d'euros à celle de 2025 sur la même période. Les supports en UC sont responsables de 75 % de la collecte nette..

L'encours de l'assurance vie se rapproche des 2 200 milliards d'euros (2 174 milliards d'euros à fin juillet 2026, en hausse de +6,3 % sur un an).



Des cotisations : toujours à haut niveau

Selon France Assureurs, en juillet, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 18,8 milliards d'euros, en augmentation de +1 % par rapport au même mois de 2025. Elles dépassent ainsi le précédent record établi sur la même période l'an dernier (18,7 milliards d'euros).

Les cotisations sont portées par les unités de compte (UC, +5 %) quand, en revanche, les fonds euros sont en recul de 2 % sur un an. La bonne tenue des marchés financiers et la hausse du taux du Livret A expliquent sans nul doute cette évolution.

Depuis le début de 2026, les cotisations ont atteint 127,8 milliards d'euros, en hausse de +10,4 milliards d'euros, soit +9 % par rapport aux sept premiers mois de 2025. La hausse atteint 11 % pour les UC (+11 %) et 8 % pour les fonds euros.

La part des UC dans les cotisations s'établit à 42 % sur le mois de juillet 2026 et à 40 % sur les sept premiers mois de l'année.

Des prestations dynamiques

Les ménages français ont retiré plus d'argent de leurs contrats d'assurance vie en juillet 2026 qu'en juillet 2025. Les prestations se sont, en effet, élevées à 14,1 milliards d'euros en juillet 2026, +4 % par rapport à juillet 2025. Les rachats sont en forte croissance sur les supports en UC (+8 %). La progression est moins marquée pour les fonds euros (+2 %). De janvier à juillet, les prestations ont atteint 86,5 milliards d'euros, en hausse de +2 % par rapport aux sept premiers mois de 2025.

L'augmentation des prestations peut s'expliquer par des tensions plus marquées en matière de pouvoir d'achat et l'engagement de dépenses importantes comme l'achat de voitures. De plus en plus de Français souhaitent acquérir un véhicule électrique depuis la hausse du cours du pétrole avec le blocage du détroit d'Ormuz. Enfin, la hausse des prestations est portée par l'augmentation du nombre de décès en lien avec le vieillissement démographique.

L'assurance vie face aux contraintes économiques

L'assurance vie a, pour le moment, été le grand gagnant de l'année 2026 en matière d'épargne. Dans un contexte marqué par la baisse du pouvoir d'achat, qui s'est accentuée au cours du deuxième trimestre, et les incertitudes politiques, le second semestre pourrait être moins porteur. Par ailleurs, les ménages français ont reporté depuis des mois des dépenses importantes comme l'achat de voitures, qui pourraient donner lieu à des rachats d'ici la fin d'année.



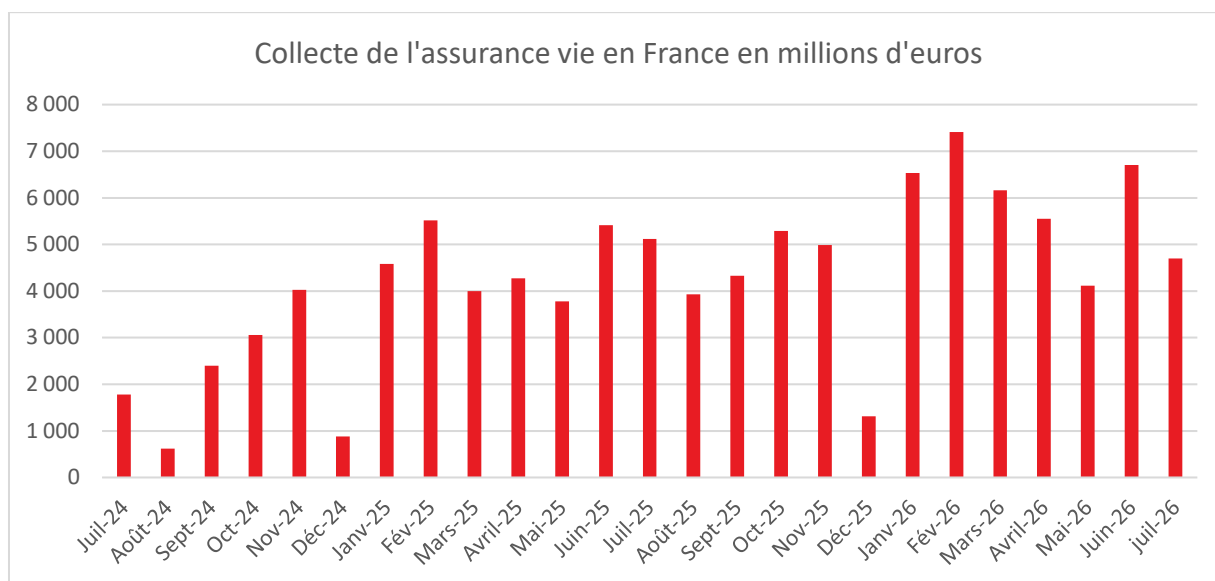
L'assurance vie face à la hausse des taux des obligations souveraines

Les taux des obligations souveraines sont orientés à la hausse depuis le début de l'année, en lien avec les tensions inflationnistes, les besoins croissants de financement des États ainsi que les incertitudes politiques et économiques. Le taux de l'OAT à 10 ans est ainsi passé d'environ 3,6 % à 4,1 % entre fin décembre 2025 et fin août 2026.

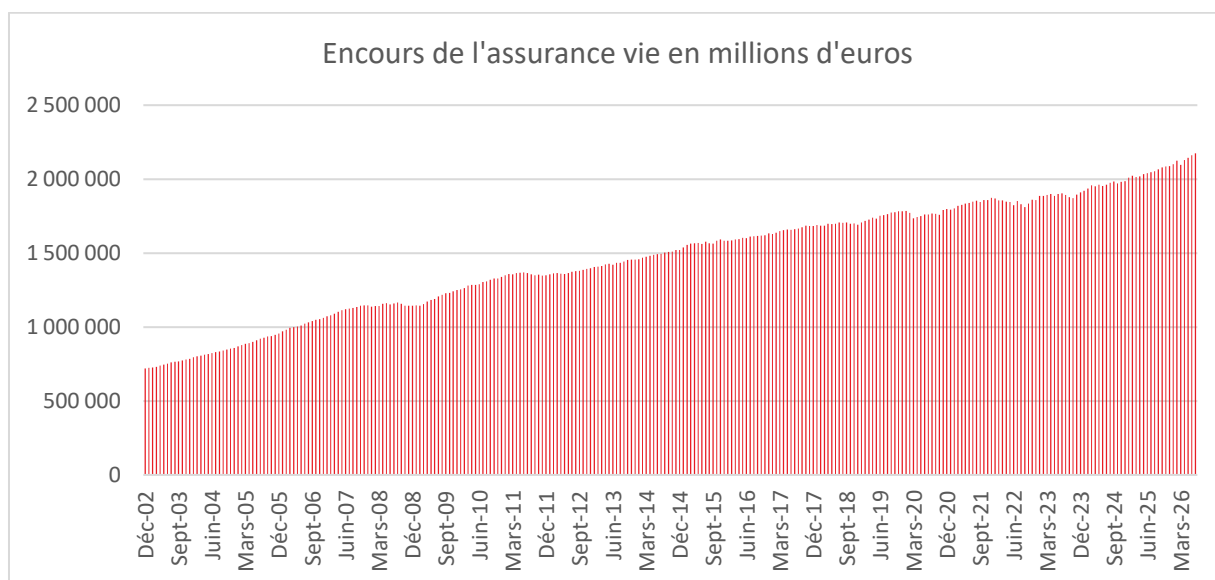
La hausse des taux des obligations souveraines constitue à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle pour l'assurance vie. Elle contribue à améliorer progressivement la rémunération des fonds euros. Le taux moyen des obligations acquises à partir des cotisations des assurés augmente, sous réserve que le montant de ces dernières reste dynamique. Les fonds euros récents, ou ceux bénéficiant d'une collecte importante, réagissent plus rapidement à la hausse des taux que les autres.

Cette hausse des rendements s'accompagne néanmoins d'une dépréciation de la valeur de marché des obligations déjà détenues par les assureurs. Plus la hausse des taux est forte et brutale, plus les moins-values latentes sont importantes. Tant que les obligations sont conservées jusqu'à leur échéance, ces moins-values ne sont pas nécessairement réalisées. La situation devient plus délicate en cas de forte augmentation des rachats, qui pourrait contraindre les assureurs à céder des titres avant leur échéance.

Au regard de Solvabilité II, la hausse des taux n'est pas nécessairement défavorable aux assureurs-vie. Elle réduit également la valeur actualisée de leurs engagements et peut ainsi améliorer leur ratio de solvabilité. Le véritable risque réside donc moins dans la hausse des taux en elle-même que dans son caractère brutal et dans une éventuelle augmentation concomitante des rachats.



Données France Assureurs



Données France Assureurs

Contacts presse

	Philippe Crevel Tel : 06 03 84 70 36 pcrevel@gmail.com
--	---